

# SAGE Vilaine

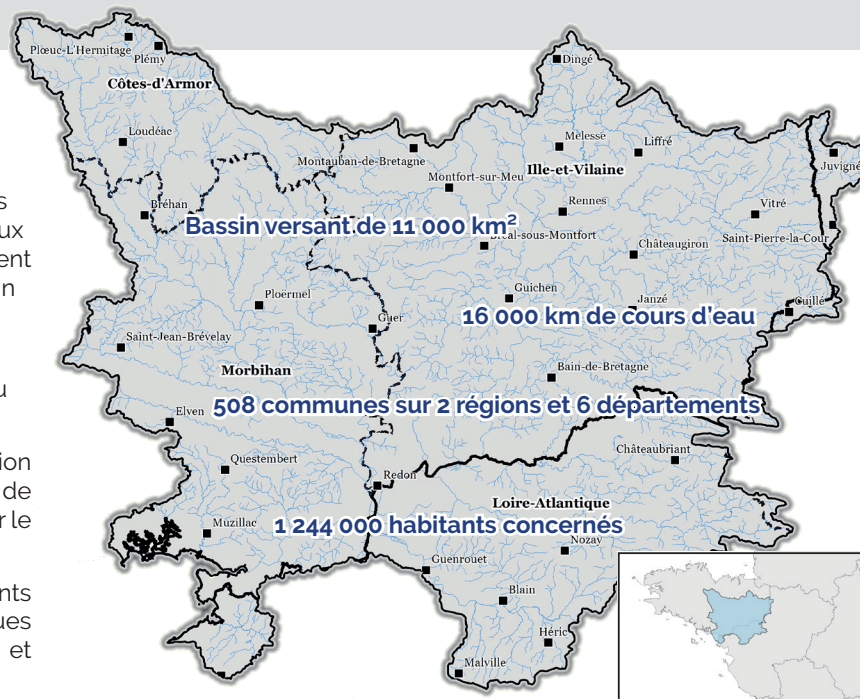
Révision - État des lieux

Le **Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)** est un document de planification visant à atteindre des objectifs de bon état pour la ressource en eau dans sa globalité (cours d'eau, plans d'eau, nappes souterraines et milieux humides), et ceci à l'échelle d'un territoire cohérent d'un point de vue hydraulique, appelé bassin versant.

Ce document fixe des règles particulières, adaptées aux problématiques et aux enjeux du territoire.

L'état des lieux est une phase essentielle à la révision du SAGE. Il pose les fondements de la réflexion de l'élaboration du document et doit être partagé par le plus grand nombre d'acteurs.

Il fait la synthèse d'un ensemble d'éléments caractéristiques du territoire : caractéristiques physiques, état des ressources en eau, usages et risques naturels.





# Un patrimoine « eau » riche, mais sensible et altéré

## Qualité physico-chimique

**16 000 km de cours d'eau, dont une majorité est dégradée :**

- Excès de nutriments (azote et/ou phosphore) à l'origine de phénomènes d'eutrophisation des eaux douces et littorales (prolifération algale)
- Disponibilité en oxygène dans l'eau

## Micropolluants et substances émergentes

**Contamination quasi-généralisée** des eaux par les pesticides

- Entre 8 et 84 pesticides quantifiés selon les stations de suivi en 2020

## Hydromorphologie et continuité écologique

**Morphologie** des cours d'eau **fortement modifiée** (travaux d'aménagement, ouvrages...) et sujets à des périodes de basses eaux sévères

**1 676 ouvrages** (barrages et seuils) sur le bassin versant :

- 2 ouvrages conformes sur 44 prioritaires
- 25% des ouvrages infranchissables pour les salmonidés et 8% pour les anguilles

**Environ 600 plans d'eau** recensés sur le territoire

**Environ 80 000 ha de zones humides inventoriées**, dont une part importante potentiellement altérée

# Des milieux exposés à la pression des activités humaines

## Prélèvements en eau

~ **99 millions m<sup>3</sup>/an** prélevés sur le bassin versant, soit environ 4 fois la consommation annuelle d'eau potable du Bassin Rennais :

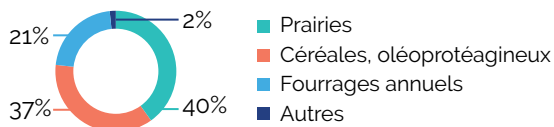
- 70% pour l'eau potable
- 20% pour l'agriculture
- 10% pour l'industrie

## Pollutions diffuses d'origine agricole

Pression des nitrates sur le territoire du SAGE :

- **95 kg à 198 kg d'azote/ha de SAU** (surface agricole utile), comparée à la pression moyenne observée en Bretagne : 169 kg d'azote/ha de SAU
- Plus de 1200 tonnes de pesticides vendues en 2020 (90% de fongicides ou herbicides)

### Surfaces agricoles :



Source : RGA 2020

## Rejets domestiques et industriels

**429 stations collectives** de traitement des eaux usées

- ▶ 32% non conformes en performance (soit 20% de la capacité de traitement)

**191 rejets industriels**

- ▶ 58% raccordés au réseau collectif
- ▶ 42% avec gestion partielle ou totale de leurs effluents

## Urbanisation, imperméabilisation des sols

**8% du territoire en zones urbanisées**

- ▶ Concentrées autour de Rennes et sur les bassins littoraux



# Des usages tributaires de la qualité de l'eau

## Conchyliculture

Production principalement axée sur les moules (44,2%) et les huîtres (44,5%)

**520 ha de concessions** répartis sur différents secteurs

- ▶ 55% des zones dont la production est directement commercialisable
- ▶ 45% de zones qui nécessitent une étape de purification avant mise sur le marché

## Baignade

- **Eaux littorales** : 100% des sites en qualité bonne à excellente en 2021
- **Eaux douces** : 14 sites dont 71% en qualité bonne ou excellente mais problématiques importantes dues à des bactéries (cyanobactéries)
- Des arrêtés d'interdiction temporaire de la baignade parfois pris en raison de contaminations par des bactéries ou des cyanobactéries

## Pêche de loisir

- **55% des navigants pratiquent la pêche embarquée** (15 000 à 20 000 passages de bateaux/an à l'écluse d'Arzal)
- Environ **32 000 adhérents** à des associations de pêche de loisir sur le bassin versant (Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique, Morbihan)



## Plaisance

- **15 000 à 20 000 passages de bateaux/an** à l'écluse d'Arzal

## Pêche à pied de loisir

- **54%** des sites suivis **en bonne qualité** (sans restriction)
- **31% en qualité médiocre** (pêche déconseillée)
- 1 site n'est pas suivi et 1 site est en qualité moyenne
- Espèces pêchées : huîtres, moules, coques...

# | Un territoire exposé aux risques naturels

## Inondations et submersion marine

Plus de **12 000 enjeux** situés en zone à risque :

- ▶ 70% de maisons
- ▶ 5% d'immeubles
- ▶ 25% de bâtiments publics ou économiques



## Érosion du trait de côte

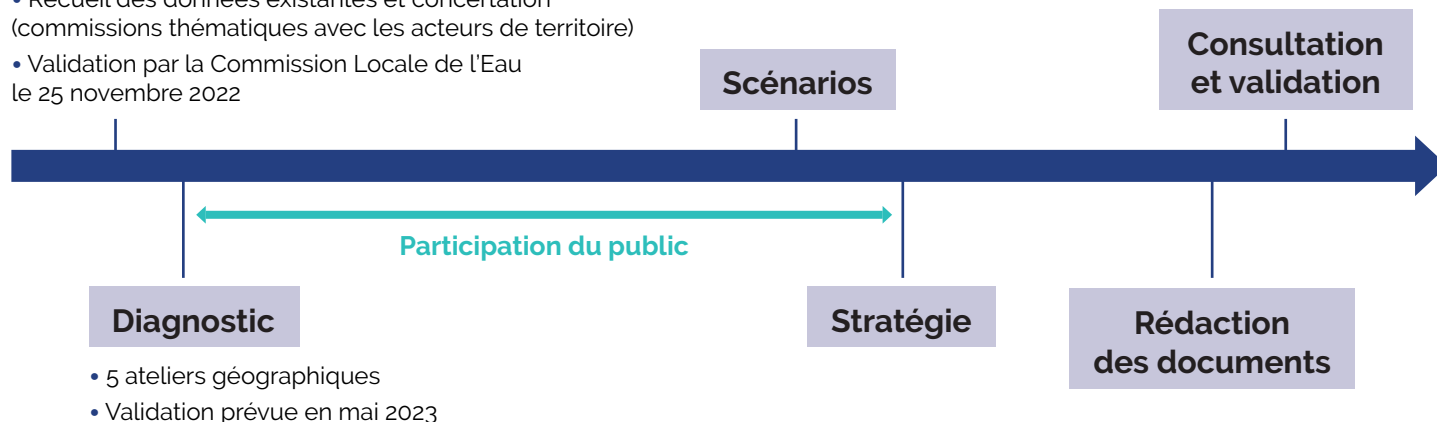
- Forte prédisposition à l'**érosion des falaises sur 3% du linéaire** (Pénestin)
- **6 communes littorales identifiées à forts enjeux d'ici 2050** (Le Tour du Parc, Damgan, Billiers, Pénestin, Ambon, Sarzeau)

# I Les étapes de la révision du SAGE

## Etat des lieux

Du 18 avril au 25 novembre 2022

- Recueil des données existantes et concertation (commissions thématiques avec les acteurs de territoire)
- Validation par la Commission Locale de l'Eau le 25 novembre 2022



## Diagnostic

- 5 ateliers géographiques
- Validation prévue en mai 2023

La phase suivante de **diagnostic**, s'appuiera sur cet état des lieux pour mettre en évidence les interactions entre milieux, pressions, enjeux environnementaux et développements socio-économiques. Il permettra d'identifier et hiérarchiser les enjeux du territoire en matière de gestion de l'eau.

Tout au long de son processus, la révision du SAGE Vilaine s'appuie sur la **concertation de l'ensemble des acteurs et des citoyens**, permettant de recueillir et d'intégrer leur vision du territoire.





**Cellule d'animation du SAGE** 

02 99 90 88 44

[sage.vilaine@eaux-et-vilaine.bzh](mailto:sage.vilaine@eaux-et-vilaine.bzh)

EPTB Eaux & Vilaine

Boulevard de Bretagne

56130 LA ROCHE-BERNARD

[www.eaux-et-vilaine.bzh](http://www.eaux-et-vilaine.bzh)

